

Directions des services départementaux de l'éducation nationale Vie pédagogique premier degré

CESC - Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du second degré. C'est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement. Le CESC organise également le partenariat en fonction des problématiques éducatives à traiter.

Voir sur Eduscol

M.A.J. le 18/05/2018

Dans cette rubrique

- Actions citoyennes en lien avec le sport
- CESC Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- CVL Le Conseil de délégués pour la Vie Lycéenne
- Développement Durable
- Partenariats